

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : **Halte aux discriminations dans les milieux culturels :
égalité salariale et rejet de toute forme de harcèlement sexuel**

Initiant-e(-s) : Muriel Chenaux Mesnier et Caroline Alvarez Henry

Selon l'OFS, en 2019, 312 000 personnes actives en Suisse étaient des « travailleuses travailleurs culturels » au sens large. On entend par là toutes les personnes qui travaillent dans le secteur culturel, quelle que soit leur profession, ainsi que les personnes qui exercent une profession culturelle en-dehors du secteur culturel. Cela représente 6,3% des personnes actives en Suisse.


Toujours selon l'OFS, les inégalités salariales sont importantes dans le domaine culturel, les chiffres de 23,1 % sont évoqués dans les domaines comme le livre la presse et le multimédia et de 17,1% dans le domaine du patrimoine et de l'architecture. Ces chiffres ne tiennent pas compte de différences de qualifications de fonctions ni d'expérience professionnelle.

Il est essentiel que les institutions culturelles subventionnées par la ville soient exemplaires en termes de conditions de travail et d'égalité salariale bien qu'actuellement nous n'ayons pas trouvé au niveau local de chiffres précis qui corroborent les chiffres de l'OFS.

Par ailleurs, avec le mouvement #Metoo une révolution a eu lieu dans le monde du travail, la parole s'est libérée et des cas de harcèlement sexuel ont été dénoncés dans les domaines les plus variés et à des niveaux hiérarchiques très différents. Le domaine culturel est aussi concerné bien que souvent des faits précis et des personnes susceptibles de témoigner ou de mener une procédure manquent car, comme dans d'autres secteurs, l'omerta est la norme par peur de compromettre sa carrière professionnelle.

Ce postulat se veut donc complémentaire aux différentes mesures déjà prises ou aux projets en cours d'élaboration dans ces domaines et demande à la Municipalité de : :

- de s'assurer que les institutions subventionnées, tout au moins à partir d'une certaine taille, disposent d'une politique spécifique de lutte contre le harcèlement et traitement des cas qui pourraient néanmoins survenir.
- s'assurer que pour le secteur de la culture une formation en matière de violences sexistes et de harcèlement sexuel soit dispensée et qu'une cellule d'écoute et d'orientation existe.
- de faire un état des lieux des différences salariales entre hommes et femmes dans l'ensemble des institutions culturelles subventionnées par la ville de Lausanne
- de développer un plan d'action qui donne des solutions pour réduire l'écart salarial entre hommes et femmes

Pour le groupe socialiste :

Muriel Chenaux Mesnier


Caroline Alvarez Henry

Lausanne le 1^{er} novembre 2020